

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie (le « FNB »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du FNB. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du FNB

Signé « Luke Gould »

Luke Gould
Président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

Le 4 juin 2025

Signé « Terry Rountes »

Terry Rountes
Chef des finances, Fonds
Corporation Financière Mackenzie

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie (le « FNB »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du FNB, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNB au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du FNB conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du FNB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le FNB ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du FNB.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du FNB à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le FNB à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Jacob Smolack.

Toronto, Canada

Le 4 juin 2025

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2025 \$	2024 \$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	118 011	109 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 659	2 719
Intérêts courus à recevoir	1 105	1 126
Dividendes à recevoir	1	2
Sommes à recevoir pour placements vendus	3 874	14
Sommes à recevoir pour parts émises	–	–
Sommes à recevoir du gestionnaire	5	5
Marge sur instruments dérivés	348	421
Actifs dérivés	263	457
Total de l'actif	132 266	114 162
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	12 469	117
Sommes à payer pour parts rachetées	–	–
Sommes à payer au gestionnaire	58	53
Passifs dérivés	1 470	453
Total du passif	13 997	623
Actif net attribuable aux porteurs de parts	118 269	113 539

	Actif net attribuable aux porteurs de parts (note 3)			
	par part		par série	
	2025	2024	2025	2024
Parts en \$ CA	16,20	16,34	118 269	113 539

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	2025 \$	2024 \$
Revenus		
Dividendes	260	314
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	5 636	5 614
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	(5 283)	(8 504)
Profit (perte) net(te) latent(e)	3 498	6 253
Revenu tiré du prêt de titres	14	14
Revenu provenant des rabais sur les frais	18	16
Autre	155	177
Total des revenus (pertes)	4 298	3 884
Charges (note 6)		
Frais de gestion	677	647
Rabais sur les frais de gestion	(155)	(124)
Intérêts débiteurs	1	2
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	18	20
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	541	545
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	541	545
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, avant impôt	3 757	3 339
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	(3)
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	3 757	3 342

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par part		par série	
	2025	2024	2025	2024
Parts en \$ CA	0,50	0,46	3 757	3 342

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par part)

	Parts en \$ CA	
	2025	2024
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS		
À l'ouverture	113 539	108 076
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	3 757	3 342
Distributions versées aux porteurs de parts :		
Revenu de placement	(5 977)	(5 478)
Gains en capital	(103)	(83)
Rabais sur les frais de gestion	(155)	(124)
Total des distributions versées aux porteurs de parts	(6 235)	(5 685)
Opérations sur les parts :		
Produit de l'émission de parts	68 140	80 926
Réinvestissement des distributions	103	83
Paievements au rachat de parts	(61 035)	(73 203)
Total des opérations sur les parts	7 208	7 806
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	4 730	5 463
À la clôture	118 269	113 539
Augmentation (diminution) des parts (en milliers) (note 7) :		
Parts en circulation, à l'ouverture	6 950	6 450
Émises	4 150	5 000
Réinvestissement des distributions	–	–
Rachetées	(3 800)	(4 500)
Parts en circulation, à la clôture	7 300	6 950

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2025	2024
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation	3 757	3 342
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	2 170	7 734
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(3 498)	(6 253)
Achat de placements	(176 720)	(151 319)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	178 791	140 020
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	95	2 776
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	5	(14)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	4 600	(3 714)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts	68 140	80 926
Paiements au rachat de parts	(61 035)	(73 203)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(6 132)	(5 602)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	973	2 121
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 573	(1 593)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	2 719	4 296
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	367	16
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	8 659	2 719
Trésorerie	8 659	2 719
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	8 659	2 719
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	261	315
Impôts étrangers payés (recouvrés)	–	(3)
Intérêts reçus	5 657	5 507
Intérêts versés	1	2

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
AIMCo Realty Investors LP 2,20 % 04-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	110 000	110	109
Algonquin Power & Utilities Corp., taux variable 18-01-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	200 000	200	193
AMC Entertainment Holdings Inc. 7,50 % 15-02-2029 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	191 000 USD	238	206
American Tower Corp. 1,88 % 15-10-2030, rachetables 2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	110 000 USD	147	135
Anglian Water Services Financing PLC 4,53 % 26-08-2032	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	55 000	55	55
Ascend Wellness Holdings Inc., prêt à terme de premier rang, taux variable 27-08-2025	États-Unis	Prêts à terme	15 055 USD	19	22
Ascend Wellness Holdings Inc. 12,75 % 16-07-2029, REGS	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	71 000 USD	92	101
Athene Global Funding 2,10 % 24-09-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	170 000	155	169
Bank of America Corp., taux variable 15-09-2027 (taux variable différé)	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	50 000	48	49
Bank of America Corp., taux variable 04-04-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	227 000	210	223
Banque de Montréal 4,71 % 07-12-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	10
Banque de Montréal, taux variable 27-10-2032	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 000	5	5
Banque de Montréal, taux variable 07-09-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	4 000	4	4
Banque de Montréal, taux variable 03-07-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	116 000	116	121
Banque de Montréal, taux variable 26-11-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	474 000	475	499
Banque de Montréal, taux variable 26-05-2171, perpétuelles	Canada	Sociétés – Non convertibles	14 000	15	15
Banque de Montréal, taux variable 26-11-2173, perpétuelles	Canada	Sociétés – Non convertibles	35 000	37	37
La Banque de Nouvelle-Écosse 5,50 % 29-12-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	94 000	95	96
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 26-09-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	80 000	80	81
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 01-08-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	97 000	97	101
bclMC Realty Corp. 1,07 % 04-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	123 000	123	121
BP Capital Markets PLC 3,47 % 15-05-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	40 000	41	40
Broadcast Media Partners Holdings Inc. 4,50 % 01-05-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	32 000 USD	39	41
Brookfield Infrastructure Finance ULCC 4,20 % 11-09-2028, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	149 000	147	152
Obligation fédérale 2,10 % 12-04-2029	Allemagne	Gouvernements étrangers	1 710 000 EUR	2 505	2 648
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale 3,00 % 25-05-2028	France	Gouvernements étrangers	500 000 EUR	740	790
Canadian Core Real Estate LP 3,30 % 02-03-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	127 000	123	126
Canadian Core Real Estate LP 4,48 % 16-10-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	59 000	59	60
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 21-04-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	74 000	71	73
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 20-01-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	4 000	4	4
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 28-07-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	62 000	62	65
Cannabist Co. Holdings Inc. 6,00 % 29-06-2025	Canada	Sociétés – Convertibles	30 000 USD	37	26
Cannabist Co. Holdings Inc. 9,50 % 03-02-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	30 000 USD	38	24
CAP SA 3,90 % 27-04-2031	Chili	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	250	237
CCO Holdings LLC 4,25 % 01-02-2031, rachetables 2025 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	871 000 USD	990	1 112
Celulosa Arauco y Constitución SA 4,20 % 29-01-2030, rachetables 2029	Chili	Sociétés – Non convertibles	580 000 USD	769	790
Cenovus Energy Inc. 3,75 % 15-02-2052	Canada	Sociétés – Non convertibles	20 000 USD	20	20
Champ Acquisition Corp. 8,38 % 01-12-2031 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	19 000 USD	26	28
Charter Communications Operating LLC 2,80 % 01-04-2031, rachetables 2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	120 000 USD	168	149
Charter Communications Operating LLC 2,30 % 01-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	130 000 USD	169	152
The Chemours Co. 8,00 % 15-01-2033 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	191 000 USD	268	257
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix 2,46 % 30-11-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	61 000	61	60
CIF Capital Markets Mechanism PLC 4,75 % 22-01-2028	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	248 000 USD	355	362
CIFI Holdings (Group) Co. Ltd. 6,00 % 16-07-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	302 000 USD	96	51
Citadel Securities LP, prêt à terme B de premier rang, taux variable 24-10-2031	États-Unis	Prêts à terme	398 015 USD	546	573
Clear Channel Outdoor Holdings 7,75 % 15-04-2028 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	191 000 USD	244	237
Clearway Energy LLC 3,75 % 15-01-2032 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	47 000 USD	50	58
Clydesdale Acquisition Holdings Inc. 8,75 % 15-04-2030 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	39 000 USD	50	57
Coinbase Global Inc. 3,63 % 01-10-2031 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	1 196 000 USD	1 378	1 458
Cologix Data Centers Issuer LLC 4,94 % 25-01-2052	Canada	Titres adossés à des créances hypothécaires	4 000	4	4
Cologix Data Centers Issuer LLC 5,68 % 25-01-2052	Canada	Titres adossés à des créances hypothécaires	26 000	26	25
CommScope Inc. 4,75 % 01-09-2029 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	7 000 USD	9	9
CommScope Technologies Finance LLC 8,25 % 01-03-2027 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	84 000 USD	111	115

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Conair Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, taux variable 13-05-2028	États-Unis	Prêts à terme	179 927 USD	233	225
Continental Resources Inc. 5,75 % 15-01-2031 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	646 000 USD	867	937
Corus Entertainment Inc. 5,00 % 11-05-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	252 000	134	85
Country Garden Holdings Co. Ltd. 2,70 % 12-07-2026	Chine	Sociétés – Non convertibles	275 000 USD	236	39
CPPIB Capital Inc. 3,95 % 02-06-2032	Canada	Gouvernement fédéral	56 000	56	59
Fonds de placement immobilier Crombie 3,92 % 21-06-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	35 000	35	35
Curaleaf Holdings Inc. 8,00 % 15-12-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	150 000 USD	192	204
DIRECTV Holdings LLC 5,88 % 15-08-2027 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	23 000 USD	29	32
Domtar Corp., prêt à terme B de premier rang, taux variable 01-10-2028	Canada	Prêts à terme	10 169 USD	13	14
Domtar Corp. 6,75 % 01-10-2028 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	61 000 USD	77	80
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,54 % 07-12-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	83 000	83	82
Fiducie de placement immobilier industriel Dream 2,06 % 17-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	96 000	96	93
Ecopetrol SA 4,63 % 02-11-2031	Colombie	Sociétés – Non convertibles	163 000 USD	168	196
Électricité de France SA 4,50 % 21-09-2028 144A	France	Sociétés – Non convertibles	243 000 USD	321	347
Électricité de France SA 4,57 % 06-02-2035	France	Sociétés – Non convertibles	803 000	803	803
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie 3,63 % 17-04-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	9
Empresas CMPG SA 3,00 % 06-04-2031	Chili	Sociétés – Non convertibles	205 000 USD	246	258
Enbridge Inc. 4,90 % 26-05-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	52 000	52	54
Enbridge Inc., taux variable 12-04-2078, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	598 000	592	632
EPCOR Utilities Inc. 4,73 % 02-09-2052	Canada	Sociétés – Non convertibles	117 000	120	121
Banque Équitable 5,16 % 11-01-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	109 000	109	112
Union européenne 3,38 % 04-10-2039	Supranationales	s.o.	620 000 EUR	961	939
Exxon Mobil Corp. 3,10 % 16-08-2049	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	36 000 USD	37	35
Fair Isaac Corp. 4,00 % 15-06-2028 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	121 000 USD	153	166
Fairfax India Holdings Corp. 5,00 % 26-02-2028 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	270 000 USD	338	362
Fonds de placement immobilier First Capital 3,45 % 01-03-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	27 000	24	27
First West Credit Union 9,19 % 09-08-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	68 000	68	77
Flynn America LP, prêt à terme B de premier rang, taux variable 23-07-2028	États-Unis	Prêts à terme	86 950 USD	106	125
Compagnie Crédit Ford du Canada 2,96 % 16-09-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	62 000	62	61
Compagnie Crédit Ford du Canada 5,58 % 22-02-2027	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	58 000	58	59
Compagnie Crédit Ford du Canada 5,24 % 23-05-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	81 000	81	82
Ford Motor Co. 3,25 % 12-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	250 000 USD	324	297
Frontera Generation Holdings LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable 28-07-2026	États-Unis	Prêts à terme	5 640 USD	4	12
Frontera Generation Holdings LLC, prêt à terme de second rang, taux variable 26-04-2028	États-Unis	Prêts à terme	5 475 USD	4	8
Gartner Inc. 3,63 % 15-06-2029 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	349 000 USD	439	473
Financière General Motors du Canada Ltée 5,20 % 09-02-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	64 000	64	66
Financière General Motors du Canada Ltée 5,00 % 09-02-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	73 000	73	75
GFL Environmental Inc. 6,75 % 15-01-2031 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	288 000 USD	396	428
Gibson Energy Inc. 2,85 % 14-07-2027, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	160 000	152	158
Gibson Energy Inc., taux variable 22-12-2080	Canada	Sociétés – Non convertibles	45 000	45	44
Glencore Funding LLC 5,70 % 08-05-2033 144A	Australie	Sociétés – Non convertibles	70 000 USD	97	103
GoDaddy Operating Co. LLC 3,50 % 01-03-2029 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	5 000 USD	6	7
The Goldman Sachs Group Inc., taux variable 28-02-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	112 000	112	108
The Goodyear Tire & Rubber Co. 5,25 % 15-07-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	191 000 USD	242	249
Gouvernement de la Belgique 2,85 % 22-10-2034 144A	Belgique	Gouvernements étrangers	2 570 000 EUR	3 873	3 880
Gouvernement du Brésil 6,25 % 18-03-2031	Brésil	Gouvernements étrangers	1 010 000 USD	1 410	1 485
Gouvernement du Canada 1,00 % 01-06-2027	Canada	Gouvernement fédéral	73 000	71	71
Gouvernement du Canada 3,50 % 01-03-2028	Canada	Gouvernement fédéral	3 000	3	3
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-03-2030	Canada	Gouvernement fédéral	2 652 000	2 659	2 669
Gouvernement du Canada 3,00 % 01-06-2034	Canada	Gouvernement fédéral	137 000	137	138
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-12-2055	Canada	Gouvernement fédéral	311 000	283	282
Gouvernement de l'Allemagne 2,30 % 15-02-2033	Allemagne	Gouvernements étrangers	8 134 000 EUR	12 404	12 415
Gouvernement de l'Allemagne 2,20 % 15-02-2034	Allemagne	Gouvernements étrangers	1 740 000 EUR	2 548	2 610
Gouvernement de l'Allemagne 2,50 % 15-02-2035	Allemagne	Gouvernements étrangers	1 293 000 EUR	1 970	1 972
Gouvernement de l'Indonésie 6,63 % 15-02-2034	Indonésie	Gouvernements étrangers	20 281 000 000 IDR	1 795	1 710
Gouvernement de la Corée du Sud 3,00 % 10-12-2034	Corée du Sud	Gouvernements étrangers	3 562 040 000 KOR	3 613	3 547

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 4,25 % 15-05-2034	Nouvelle-Zélande	Gouvernements étrangers	3 480 000 NZD	2 870	2 791
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande 4,50 % 15-05-2035	Nouvelle-Zélande	Gouvernements étrangers	1 562 000 NZD	1 245	1 267
Gouvernement du Royaume-Uni 4,38 % 31-07-2054	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	775 000 GBP	1 288	1 247
GPS Blue Financing DAC 5,65 % 09-11-2041	Irlande	Sociétés – Non convertibles	600 000 USD	846	856
Fiducie de placement immobilier Granite 3,06 % 04-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	70 000	65	69
Société en commandite Holding FPI Granite 4,35 % 04-10-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	140	140
HCA Holdings Inc. 5,25 % 15-06-2026, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	30 000 USD	39	43
Heathrow Funding Ltd. 3,25 % 21-05-2025	Royaume-Uni	Sociétés – Non convertibles	10 000	10	10
Hilton Worldwide Finance LLC, prêt à terme de premier rang, taux variable 09-11-2030	États-Unis	Prêts à terme	200 000 USD	272	288
iA Société financière inc., taux variable 20-06-2033	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 000	55	58
iA Société financière inc., taux variable 30-06-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	69 000	72	71
Icahn Enterprises LP 9,75 % 15-01-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	191 000 USD	273	274
iliad Holding SASU 7,00 % 15-04-2032 144A	France	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	280	289
Indy US Bidco LLC, prêt à terme B3 de premier rang, taux variable 05-03-2028	États-Unis	Prêts à terme	47 842 USD	61	69
Intact Corporation financière 5,46 % 22-09-2032 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	73 000 USD	97	106
Intact Corporation financière, taux variable 31-03-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	33 000	33	32
Inter Pipeline Ltd. 4,23 % 01-06-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	285 000	290	288
Inter Pipeline Ltd., taux variable 26-03-2079, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	100	103
Inter Pipeline Ltd., taux variable 19-11-2079, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	198 000	197	202
Banque internationale pour la reconstruction et le développement 1,75 % 31-01-2031	Supranationales	s.o.	500 000 USD	676	717
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, taux variable 31-07-2033	Supranationales	s.o.	800 000 USD	1 097	1 156
Jazz Pharmaceuticals PLC 4,38 % 15-01-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	47 000 USD	58	64
Kaisa Group Holdings Ltd. 11,70 % 11-11-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	242	13
Kaisa Group Holdings 8,65 % 30-04-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	500 000 USD	228	31
Kaisa Group Holdings 9,38 % 30-04-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	188	13
Keyera Corp., taux variable 13-06-2079, rachetables 2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	120 000	120	126
Knight Health Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang, taux variable 17-12-2028	États-Unis	Prêts à terme	80 181 USD	96	61
LABL Escrow Issuer LLC 10,50 % 15-07-2027 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	52 000 USD	69	67
LABL Inc. 8,63 % 01-10-2031 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	23 000 USD	31	25
Lamb Weston Holdings Inc. 4,38 % 31-01-2032 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	47 000 USD	55	62
Banque Laurentienne du Canada 4,19 % 23-01-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	71 000	71	72
LGI Homes Inc. 8,75 % 15-12-2028 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	10 000 USD	14	15
Liberty Utilities (Canada) LP 3,32 % 14-02-2050, rachetables 2049	Canada	Sociétés – Non convertibles	90 000	90	70
Les Compagnies Loblaw ltée 5,34 % 13-09-2052	Canada	Sociétés – Non convertibles	72 000	72	76
Logan Group Co. Ltd. 4,70 % 06-07-2026	Chine	Sociétés – Non convertibles	1 031 000 USD	514	111
Luxembourg Investment Co. 428 SARL, prêt à terme B de premier rang, taux variable 22-10-2028	Luxembourg	Prêts à terme	69 991 USD	86	2
Magenta Security Holdings LLC, prêt à terme de premier rang (premier sorti), taux variable 27-07-2028	États-Unis	Prêts à terme	19 913 USD	32	26
Magenta Security Holdings LLC, prêt à terme de premier rang (en deuxième position), taux variable 27-07-2028	États-Unis	Prêts à terme	25 973 USD	41	19
Magenta Security Holdings LLC, prêt à terme B de premier rang (en troisième position), taux variable 27-07-2028	États-Unis	Prêts à terme	89 909 USD	143	37
Société Financière Manuvie, taux variable 06-12-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	111 000	111	112
Société Financière Manuvie, taux variable 19-03-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	136 000	136	120
Société Financière Manuvie, taux variable 19-06-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	171 000	173	178
Mauser Packaging Solutions Holding Co. 9,25 % 15-04-2027 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	99 000 USD	130	135
Mauser Packaging 7,88 % 15-04-2027, nom.	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	96 000 USD	132	136
Minerva Merger Sub Inc. 6,50 % 15-02-2030 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	77 000 USD	98	104
MPT Operating Partnership LP 3,50 % 15-03-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	33 000 USD	30	32
Nabors Industries Inc. 8,88 % 15-08-2031 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	287 000 USD	395	359
Banque Nationale du Canada, taux variable 15-02-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	86 000	86	87
Nederlandse Waterschapsbank NV 1,00 % 28-05-2030	Pays-Bas	Gouvernements étrangers	260 000 USD	316	320
New Red Finance Inc. 4,00 % 15-10-2030	Canada	Sociétés – Non convertibles	75 000 USD	85	98
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc. 4,11 % 31-03-2042	Canada	Sociétés – Non convertibles	347 746	327	324
Office Properties Income Trust 9,00 % 30-09-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	382 000 USD	454	451

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N ^{bre} d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Ontario Power Generation Inc. 1,17 % 22-04-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	36 000	32	35
Ontario Teachers' Finance Trust 1,10 % 19-10-2027	Canada	Gouvernements provinciaux	110 000	110	106
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 4,45 % 02-06-2032	Canada	Gouvernements provinciaux	107 000	107	114
Open Text Corp., prêt à terme B de premier rang, taux variable 31-01-2030	Canada	Prêts à terme	63 257 USD	86	91
Corporation Parkland du Canada 3,88 % 16-06-2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	241 000	241	240
Corporation Pétroles Parkland 5,88 % 15-07-2027 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	6 000 USD	8	9
Corporation Pétroles Parkland 6,00 % 23-06-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	210 000	207	211
Pembina Pipeline Corp., taux variable 25-01-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	170 000	160	164
Perrigo Co. PLC 3,15 % 15-06-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	11 000 USD	14	15
Petróleos de Venezuela SA 6,00 % 26-06-2025	Venezuela	Sociétés – Non convertibles	70 000 USD	22	14
Pioneer Natural Resources Co. 2,15 % 15-01-2031	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	70 000 USD	76	88
Province du Manitoba 3,80 % 05-09-2053	Canada	Gouvernements provinciaux	20 000	19	18
Province de Québec 3,65 % 20-05-2032	Canada	Gouvernements provinciaux	360 000	368	370
Province de Québec 4,40 % 01-12-2055	Canada	Gouvernements provinciaux	20 000	21	21
PSP Capital Inc. 2,60 % 01-03-2032	Canada	Gouvernement fédéral	350 000	349	336
Reliance LP 2,68 % 01-12-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	100 000	100	98
Rogers Communications Inc., taux variable 15-03-2082 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	60 000 USD	76	85
Banque Royale du Canada 4,61 % 26-07-2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	6 000	6	6
Banque Royale du Canada, taux variable 03-04-2034	Canada	Sociétés – Non convertibles	117 000	117	122
Banque Royale du Canada, taux variable 04-02-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	190 000	192	192
Sagen MI Canada Inc., taux variable 24-03-2081	Canada	Sociétés – Non convertibles	80 000	80	76
Saudi Arabian Oil Co. 5,25 % 17-07-2034	Arabie saoudite	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	557	580
Scripps Escrow Inc. 5,88 % 15-07-2027, rachetables 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	76 000 USD	84	91
Seaspan Corp. 5,50 % 01-08-2029 144A	Hong Kong	Sociétés – Non convertibles	970 000 USD	1 223	1 266
SECURE Waste Infrastructure Corp. 6,75 % 22-03-2029	Canada	Sociétés – Non convertibles	18 000	18	19
Sienna Senior Living Inc. 3,45 % 27-02-2026, rachetables 2026	Canada	Sociétés – Non convertibles	70 000	71	70
Sino-Ocean Group Holding Ltd. 5,95 % 04-02-2027	Chine	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	62	24
Sino-Ocean Group Holding Ltd. 4,75 % 14-01-2030	Chine	Sociétés – Non convertibles	300 000 USD	97	39
Sino-Ocean Land Treasure 2,70 % 30-04-2025	Chine	Sociétés – Non convertibles	200 000 USD	87	24
SK Neptune Husky Group (paiement en nature), non garanti 30-04-2024	Luxembourg	Prêts à terme	6 931 USD	9	8
South Coast British Columbia Transportation Authority 1,60 % 03-07-2030	Canada	Administrations municipales	160 000	139	149
Southwestern Energy Co. 4,75 % 01-02-2032	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	40 000 USD	49	54
Specialty Pharma III Inc., prêt à terme B de premier rang, taux variable 24-02-2028	États-Unis	Prêts à terme	77 400 USD	96	111
Financière Sun Life inc., taux variable 04-07-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	49 000	49	53
Financière Sun Life inc., taux variable 15-05-2036	Canada	Sociétés – Non convertibles	137 000	137	145
Supérieur Plus S.E.C. 4,25 % 18-05-2028 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	40 000	40	38
Suzano Austria GmbH 2,50 % 15-09-2028	Brésil	Sociétés – Non convertibles	205 000 USD	234	269
Suzano SA 3,75 % 15-01-2031	Brésil	Sociétés – Non convertibles	110 000 USD	152	143
TELUS Corp. 4,80 % 15-12-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	28 000	28	29
TELUS Corp. 2,85 % 13-11-2031	Canada	Sociétés – Non convertibles	140 000	117	131
Tenet Healthcare Corp. 4,38 % 15-01-2030	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	20 000 USD	25	27
Tenet Healthcare 4,25 % 01-06-2029	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	50 000 USD	60	68
TerraForm Power Operating LLC 5,00 % 31-01-2028, rachetables 2027 144A	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	120 000 USD	154	167
T-Mobile USA Inc. 2,55 % 15-02-2031, cat. B	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	90 000 USD	122	114
T-Mobile USA Inc. 5,20 % 15-01-2033	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	202 000 USD	269	293
Groupe TMX Ltée 3,78 % 05-06-2028, rachetables 2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	89 000	87	90
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-10-2035	Canada	Sociétés – Non convertibles	149 000	149	152
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-10-2082	Canada	Sociétés – Non convertibles	230 000	233	242
Toyota Motor Corp. 1,34 % 25-03-2026	Japon	Sociétés – Non convertibles	72 000 USD	90	101
TransCanada Trust, taux variable 18-05-2077, rachetables 2027	Canada	Sociétés – Non convertibles	495 000	503	495
Trulieve Cannabis Corp. 8,00 % 06-10-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	80 000 USD	99	113
Obligations du Royaume-Uni 0,88 % 31-07-2033	Royaume-Uni	Gouvernements étrangers	2 311 000 GBP	3 154	3 218
Obligations du Trésor des États-Unis indexées sur l'inflation 0,38 % 15-07-2027	États-Unis	Gouvernements étrangers	10 000 USD	17	18
Obligations du Trésor des États-Unis 4,25 % 31-01-2030	États-Unis	Gouvernements étrangers	1 000 000 USD	1 454	1 458
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 15-08-2033	États-Unis	Gouvernements étrangers	2 035 500 USD	2 749	2 872
Obligations du Trésor des États-Unis 4,38 % 15-05-2034	États-Unis	Gouvernements étrangers	5 706 000 USD	8 011	8 324

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2025

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS (suite)					
Obligations du Trésor des États-Unis 3,88 % 15-08-2034	États-Unis	Gouvernements étrangers	4 790 000 USD	6 584	6 720
Obligations du Trésor des États-Unis 4,63 % 15-02-2035	États-Unis	Gouvernements étrangers	4 594 000 USD	6 822	6 831
Obligations du Trésor des États-Unis 1,25 % 15-05-2050	États-Unis	Gouvernements étrangers	4 873 000 USD	3 423	3 484
Obligations du Trésor des États-Unis 4,50 % 15-11-2054	États-Unis	Gouvernements étrangers	2 051 000 USD	2 862	2 909
Obligations du Trésor des États-Unis 4,63 % 15-02-2055	États-Unis	Gouvernements étrangers	2 562 000 USD	3 704	3 712
UPC Broadband Finco BV 4,88 % 15-07-2031 144A	Pays-Bas	Sociétés – Non convertibles	400 000 USD	492	524
Ventas Canada Finance Ltd. 5,40 % 21-04-2028	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	110 000	110	115
Vermilion Energy Inc. 7,25 % 15-02-2033 144A	Canada	Sociétés – Non convertibles	18 000 USD	26	25
Vidéotron Itée 3,63 % 15-06-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	231 000	215	232
Wells Fargo & Co. 2,57 % 01-05-2026, rachetables 2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	70 000	73	70
Wells Fargo & Co. 2,98 % 19-05-2026	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	59 000	62	59
Groupe WSP Global Inc. 2,41 % 19-04-2028	Canada	Sociétés – Non convertibles	73 000	70	71
Total des obligations				112 759	112 895
ACTIONS					
BCE Inc., priv., série AA	Canada	Services de communication	3 515	55	61
BCE Inc., priv., série AI	Canada	Services de communication	546	8	9
BCE Inc. 4,54 %, à div. cumulatif rachetable, priv. de premier rang, série R, rachetables	Canada	Services de communication	3 010	55	51
Brookfield Asset Management Inc., priv., série 46	Canada	Biens immobiliers	5 517	137	133
Brookfield Asset Management Inc., priv., série 48	Canada	Biens immobiliers	2 490	62	60
Brookfield Renewable Partners L.P., priv., série 13	Canada	Services publics	1 604	40	38
Cenovus Energy Inc., priv., série 7	Canada	Énergie	6 450	129	161
Emera Inc., priv., série L	Canada	Services publics	2 250	56	45
Frontera Generation Holdings LLC	États-Unis	Énergie	401	1	–
Intelsat Jackson Holdings SA	Luxembourg	Services de communication	2 711	115	119
Source Energy Services Ltd.	Canada	Énergie	2 382	4	24
TransAlta Corp., perpétuelles, priv., série C	Canada	Services publics	820	15	17
TransAlta Corp., priv., série A	Canada	Services publics	7 347	99	115
Total des actions				776	833
OPTIONS					
Options achetées (se reporter au tableau des options achetées)				31	–
Total des options				31	–
FONDS/BILLETS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
¹ FNB de revenu à taux variable Mackenzie	Canada	Fonds/billets négociés en bourse	171 541	2 946	2 887
¹ FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	Canada	Fonds/billets négociés en bourse	79 396	1 524	1 396
Total des fonds/billets négociés en bourse				4 470	4 283
Coûts de transaction				(3)	–
Total des placements				118 033	118 011
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					(1 207)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					8 659
Autres éléments d'actif moins le passif					(7 194)
Actif net attribuable aux porteurs de parts					118 269

¹ Ce fonds négocié en bourse est géré par Mackenzie.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	95,5
<i>Obligations</i>	95,5
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)</i>	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,3
Fonds/billets négociés en bourse	3,6
Actions	0,7
Options sur devises achetées	–
Autres éléments d'actif (de passif)	(7,1)

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	42,5
Allemagne	16,6
Canada	16,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,3
Royaume-Uni	4,2
Belgique	4,1
Nouvelle-Zélande	3,4
Corée du Sud	3,0
France	1,9
Brésil	1,6
Indonésie	1,4
Hong Kong	1,1
Chili	1,1
Autre	1,0
Irlande	0,8
Pays-Bas	0,7
Autres éléments d'actif (de passif)	(7,1)

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	65,0
Obligations de sociétés	25,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,3
Fonds/billets négociés en bourse	3,6
Obligations fédérales	3,0
Prêts à terme	1,4
Obligations provinciales	0,7
Services de communication	0,2
Services publics	0,2
Services financiers	0,2
Énergie	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(7,1)

31 MARS 2024

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	93,9
<i>Obligations</i>	84,6
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	9,3
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)</i>	–
Placements à court terme	2,6
Fonds/billets négociés en bourse	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	1,3
Actions	0,7
Options sur swaps achetées	–
Options sur devises achetées	–

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	30,9
Canada	29,5
Nouvelle-Zélande	8,4
Mexique	8,4
Brésil	5,4
Allemagne	4,0
Royaume-Uni	3,9
Afrique du Sud	2,3
Autres éléments d'actif (de passif)	1,3
Autre	1,2
Irlande	1,1
Bahamas	1,1
Colombie	0,8
Pays-Bas	0,8
France	0,5
Luxembourg	0,4

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations d'État étrangères	47,1
Obligations de sociétés	39,8
Billets à escompte de gouvernements étrangers à court terme	2,6
Prêts à terme	2,1
Obligations provinciales	1,9
Fonds/billets négociés en bourse	1,5
Obligations fédérales	1,5
Obligations supranationales	1,5
Autres éléments d'actif (de passif)	1,3
Services de communication	0,2
Énergie	0,2
Services publics	0,2
Services financiers	0,1

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES OPTIONS ACHETÉES

Au 31 mars 2025

Élément sous-jacent	Nombre de contrats	Type d'option	Date d'échéance	Prix d'exercice \$	Prime payée (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
Option de vente sur devises CAD/USD	268 000	Vente	11 juillet 2025	1,00 USD	17	–
Option de vente sur devises MXN/USD	164 000	Vente	8 août 2025	19,00 USD	14	–
Total des options					31	–

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Au 31 mars 2025

Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrats à terme standardisés sur obligations canadiennes à 10 ans, juin 2025	(99)	19 juin 2025	124,15 CAD	(12 291)	–	(7)
Total des contrats à terme standardisés				(12 291)	–	(7)

* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2025.

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	507 AUD	(315) USD	2 avril 2025	454	456	2	–
A	934 CAD	(649) USD	2 avril 2025	(934)	(934)	–	–
A	475 CHF	(537) USD	2 avril 2025	773	773	–	–
A	9 EUR	(9) USD	2 avril 2025	13	14	1	–
A	140 GBP	(176) USD	2 avril 2025	254	260	6	–
A	8 700 JPY	(58) USD	2 avril 2025	84	83	–	(1)
A	4 500 NOK	(400) USD	2 avril 2025	576	616	40	–
A	1 140 NZD	(646) USD	2 avril 2025	929	931	2	–
A	11 050 SEK	(1 100) USD	2 avril 2025	1 583	1 582	–	(1)
A	528 USD	(475) CHF	2 avril 2025	(760)	(773)	–	(13)
A	58 USD	(8 700) JPY	2 avril 2025	(83)	(83)	–	–
A	639 USD	(1 140) NZD	2 avril 2025	(920)	(931)	–	(11)
A	1 031 USD	(11 050) SEK	2 avril 2025	(1 484)	(1 582)	–	(98)
A	316 USD	(507) AUD	2 avril 2025	(455)	(456)	–	(1)
A	649 USD	(934) CAD	2 avril 2025	934	934	–	–
A	10 USD	(9) EUR	2 avril 2025	(14)	(14)	–	–
A	181 USD	(140) GBP	2 avril 2025	(260)	(260)	–	–
A	427 USD	(4 500) NOK	2 avril 2025	(615)	(616)	–	(1)
A	53 CAD	(30) GBP	9 avril 2025	(53)	(56)	–	(3)
A	5 270 CAD	(3 547) EUR	11 avril 2025	(5 270)	(5 520)	–	(250)
A	1 123 CAD	(751) EUR	11 avril 2025	(1 123)	(1 169)	–	(46)
A	7 101 CAD	(4 971) USD	11 avril 2025	(7 101)	(7 150)	–	(49)
A	799 CAD	(559) USD	11 avril 2025	(799)	(804)	–	(5)
A	742 CAD	(520) USD	11 avril 2025	(742)	(748)	–	(6)
A	2 300 CAD	(1 563) EUR	11 avril 2025	(2 300)	(2 432)	–	(132)
A	6 295 CAD	(4 374) USD	11 avril 2025	(6 295)	(6 292)	3	–
A	7 541 CAD	(5 232) USD	11 avril 2025	(7 541)	(7 526)	15	–
A	1 670 EUR	(2 480) CAD	11 avril 2025	2 480	2 602	122	–
A	349 EUR	(544) CAD	11 avril 2025	544	543	–	(1)
A	228 EUR	(357) CAD	11 avril 2025	357	355	–	(2)
A	39 EUR	(60) CAD	11 avril 2025	60	61	1	–
A	415 USD	(589) CAD	11 avril 2025	589	597	8	–
A	602 USD	(868) CAD	11 avril 2025	868	866	–	(2)
A	4 302 CAD	(3 023) USD	25 avril 2025	(4 302)	(4 345)	–	(43)
A	8 644 CAD	(6 083) USD	25 avril 2025	(8 644)	(8 744)	–	(100)
A	834 AUD	(520) USD	2 mai 2025	747	749	2	–
A	232 CAD	(161) USD	2 mai 2025	(232)	(232)	–	–
A	330 GBP	(426) USD	2 mai 2025	612	612	–	–
A	74 500 JPY	(500) USD	2 mai 2025	718	716	–	(2)
A	3 210 NOK	(305) USD	2 mai 2025	438	438	–	–

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (suite)

Au 31 mars 2025

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré (suite)

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	1 142 USD	(1 007) CHF	2 mai 2025	(1 641)	(1 641)	–	–
A	87 USD	(80) EUR	2 mai 2025	(124)	(125)	–	(1)
A	247 USD	(436) NZD	2 mai 2025	(355)	(356)	–	(1)
A	588 USD	(5 900) SEK	2 mai 2025	(846)	(845)	1	–
A	1 733 CAD	(2 147) NZD	7 mai 2025	(1 733)	(1 752)	–	(19)
A	2 573 CAD	(1 793) USD	9 mai 2025	(2 573)	(2 575)	–	(2)
A	1 014 CAD	(707) USD	9 mai 2025	(1 014)	(1 016)	–	(2)
A	194 CAD	(134) USD	9 mai 2025	(194)	(192)	2	–
A	6 112 CAD	(4 109) EUR	9 mai 2025	(6 112)	(6 394)	–	(282)
A	4 819 CAD	(2 710) GBP	14 mai 2025	(4 819)	(5 027)	–	(208)
A	162 CAD	(90) GBP	14 mai 2025	(162)	(167)	–	(5)
A	410 GBP	(761) CAD	14 mai 2025	761	761	–	–
A	396 CAD	(266) EUR	16 mai 2025	(396)	(414)	–	(18)
A	76 CAD	(51) EUR	16 mai 2025	(76)	(79)	–	(3)
A	307 CAD	(206) EUR	16 mai 2025	(307)	(321)	–	(14)
A	2 257 CAD	(1 581) USD	16 mai 2025	(2 257)	(2 270)	–	(13)
A	3 121 CAD	(2 190) USD	16 mai 2025	(3 121)	(3 145)	–	(24)
A	1 399 CAD	(980) USD	16 mai 2025	(1 399)	(1 407)	–	(8)
A	380 USD	(553 015) KOR	16 mai 2025	(546)	(541)	5	–
A	380 USD	(553 015) KOR	16 mai 2025	(546)	(541)	5	–
A	2 977 CAD	(2 106) USD	13 juin 2025	(2 977)	(3 020)	–	(43)
A	2 028 CAD	(1 412) USD	13 juin 2025	(2 028)	(2 025)	3	–
A	381 USD	(553 015) KOR	13 juin 2025	(546)	(541)	5	–
A	381 USD	(553 015) KOR	13 juin 2025	(546)	(541)	5	–
A	1 116 USD	(1 599) CAD	13 juin 2025	1 599	1 600	1	–
A	502 USD	(727 305) KOR	13 juin 2025	(719)	(711)	8	–
A	502 USD	(727 305) KOR	13 juin 2025	(719)	(711)	8	–
A	1 032 CAD	(1 255) NZD	25 juin 2025	(1 032)	(1 023)	9	–
A	1 265 CAD	(1 540) NZD	25 juin 2025	(1 265)	(1 256)	9	–
A	16 649 CAD	(11 621) USD	27 juin 2025	(16 649)	(16 651)	–	(2)
A	7 773 CAD	(5 015) EUR	18 juillet 2025	(7 773)	(7 810)	–	(37)
A	4 692 CAD	(3 022) EUR	18 juillet 2025	(4 692)	(4 706)	–	(14)
Total des contrats de change à terme de gré à gré						263	(1 463)
Total des actifs dérivés							263
Total des passifs dérivés							(1 470)

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

Le FNB a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du FNB est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le FNB est autorisé à émettre un nombre illimité de parts offertes à la vente aux termes d'un prospectus. Les parts du FNB sont inscrites à la Bourse de Toronto/Choe Canada (« la Bourse »).

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2025 et 2024, ou est présentée à ces dates. Pour l'exercice au cours duquel un fonds négocié en bourse (« FNB ») est établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement à la date marquant la fin de l'exercice en question. Se reporter à la note 11 a) pour la date de constitution du FNB.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du FNB et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du FNB dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du FNB en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Mackenzie le 4 juin 2025.

3. Méthodes comptables significatives

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds négociés en bourse et des dérivés. Le FNB classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le FNB devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le FNB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le FNB comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, Mackenzie aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du FNB de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du FNB dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du FNB en lien avec ces placements.

Les parts rachetables du FNB sont détenues par différents types de porteurs de parts qui ont des droits de rachat différents. Les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts du FNB à un prix de rachat par part équivalent à 95 % du cours de clôture des parts à la Bourse à la date de prise d'effet du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part applicable. Ces différentes caractéristiques de rachat créent des parts du FNB qui présentent le même rang de subordination, mais qui ne sont pas identiques, faisant en sorte qu'elles respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du FNB à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts est présentée au prix de rachat. Se reporter à la note 7 pour les détails relatifs aux souscriptions et aux rachats de parts du FNB.

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les parts du FNB, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux parts du FNB, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux parts non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour parts émises ou de Sommes à payer pour parts rachetées à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le FNB dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le FNB peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le FNB peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du FNB, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du FNB. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au FNB par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le FNB, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le FNB dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2025.

Le FNB classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 11 pour le classement des justes valeurs du FNB.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le FNB et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le FNB n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un Fonds sous-jacent ou d'un FNB sont comprises dans les revenus d'intérêts aux fins de distribution, dans le revenu de dividendes ou dans le profit (la perte) net(te) réalisé(e), selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le FNB en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le FNB. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 11. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

Mackenzie peut rembourser au FNB certaines commissions et certains autres coûts de transaction liés au portefeuille. Mackenzie peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis. Ces remboursements sont inclus dans les charges absorbées par le gestionnaire à l'état du résultat global.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le FNB est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus du FNB. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 11 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le FNB conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 11 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le FNB l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts un jour ouvrable donné par le nombre total de parts en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par part

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de parts (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 11, le cas échéant.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation par part figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

k) Modifications comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la norme IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »). L'IFRS 18, qui remplace la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, comporte de nouvelles exigences de présentation applicables à certaines catégories et aux sous-totaux dans l'état du résultat global, de nouvelles exigences concernant les informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et d'autres exigences visant les informations trop résumées ou trop détaillées.

La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son application anticipée est permise. Mackenzie évalue l'incidence de l'adoption de cette norme.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le FNB peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le FNB.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le FNB, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du FNB, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du FNB.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du FNB, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du FNB, compte tenu de la manière dont les parts sont émises et rachetées et dont le rendement et la performance du FNB sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le FNB investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 11 résume les détails des participations du FNB dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

5. Impôts sur le résultat

Le FNB est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du FNB est en décembre. Le FNB peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le FNB traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le FNB distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du FNB ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le FNB pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 11 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du FNB.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille. Les frais de gestion sont calculés en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne des parts du FNB.

Outre les frais de gestion applicables, les frais d'exploitation payables par le FNB comprennent les intérêts et les coûts d'emprunt, les frais de courtage et les frais d'opérations connexes, les frais et charges liés aux activités du Comité d'examen indépendant (le « CEI ») des FNB Mackenzie, les frais liés aux instruments dérivés utilisés par le FNB, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production de documents sommaires, des Aperçus du FNB ou de tout autre document de divulgation semblable, les charges associées au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires entrées en vigueur après la date du prospectus le plus récent, y compris, sans s'y limiter, tous nouveaux frais ou toute augmentation de frais, les frais liés aux services externes qui ne sont pas en général imputés par le secteur canadien des fonds négociés en bourse après la date du prospectus le plus récent, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du FNB, les honoraires versés aux conseillers juridiques externes et autres en lien avec les opérations sur titres ou d'autres opérations ayant une incidence sur les placements du portefeuille du FNB, et tout impôt ou toute taxe applicables, y compris l'impôt sur le revenu, les retenues d'impôt et les autres impôts, ainsi que toute taxe sur les charges, dont la TPS et la TVH.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Mackenzie peut exiger des frais de gestion réduits à l'égard de placements dans le FNB effectués par de grands investisseurs, y compris d'autres fonds gérés par Mackenzie ou des sociétés affiliées à Mackenzie. Un montant correspondant à la différence entre les frais autrement exigés et les frais réduits sera distribué en trésorerie aux porteurs de parts par le FNB sous forme de distribution des frais de gestion. Se reporter à la note 11 pour les taux des frais de gestion imputés aux parts du FNB.

7. Parts et opérations sur parts

Mackenzie a conclu, pour le compte du FNB, une convention liant le courtier désigné avec un ou plusieurs courtiers désignés aux termes de laquelle le courtier désigné a accepté d'accomplir certaines fonctions à l'égard du FNB, notamment les suivantes : i) souscrire un nombre suffisant de parts pour remplir les exigences d'inscription initiale de la Bourse; ii) souscrire des parts sur une base continue dans le cadre de tout rééquilibrage, le cas échéant, et lorsque des parts sont rachetées au comptant; et iii) afficher un marché bidirectionnel liquide pour la négociation des parts à la Bourse. Aux termes de la convention liant le courtier désigné, Mackenzie peut à l'occasion exiger que le courtier désigné souscrive des parts du FNB au comptant.

Le nombre de parts émises/rachetées aux fins des ordres de souscription/de rachat (le « nombre prescrit de parts ») est déterminé par Mackenzie. Un courtier désigné peut, tout jour de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant tout multiple du nombre prescrit de parts du FNB selon la valeur liquidative par part établie le jour de bourse en question. Jour de bourse désigne toute journée où la Bourse est ouverte pour négociation.

En règle générale, tous les ordres visant à acheter des parts directement auprès d'un FNB doivent être passés par un courtier désigné ou un courtier. Le FNB se réserve le droit absolu de rejeter tout ordre de souscription passé par un courtier désigné ou un courtier. Le FNB ne versera aucune rémunération à un courtier désigné ou à un courtier dans le cadre de l'émission de parts. À l'émission de parts, un montant peut être facturé à un courtier désigné ou à un courtier pour compenser les frais engagés dans le cadre de l'émission de parts.

Pour chaque nombre prescrit de parts émises, le courtier doit remettre un paiement composé : i) d'un panier de titres et de la somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription; ii) d'une somme au comptant égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription ou; iii) d'une combinaison de titres et d'une somme au comptant, fixée par Mackenzie, d'un montant suffisant pour que la valeur des titres et de la somme au comptant reçue soit égale à la valeur liquidative par part globale du nombre prescrit de parts calculée après la réception de l'ordre de souscription.

8. Capital du FNB

Le capital du FNB est composé de l'actif net attribuable aux porteurs de parts. Les parts en circulation du FNB aux 31 mars 2025 et 2024 ainsi que les parts qui ont été émises, réinvesties et rachetées au cours de ces périodes sont présentées dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du FNB conformément aux objectifs de placement décrits à la note 11.

9. Risques découlant des instruments financiers

a) Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du FNB l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du FNB aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2025, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du FNB par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du FNB et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du FNB; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du FNB et à s'assurer de la conformité du FNB avec la stratégie de placement établie du FNB, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FNB éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le FNB est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de parts rachetables. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, le FNB doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus). Le FNB peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats et un montant additionnel correspondant à 5 % de la valeur de son actif net pour financer les distributions versées aux investisseurs.

c) Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du FNB, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 11 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le FNB avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de change présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le FNB à un risque de change important.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 11 résume les instruments financiers portant intérêt du FNB selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du FNB d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du FNB aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB au risque de taux d'intérêt présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le FNB continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du FNB. Pour atténuer ce risque, le FNB s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de capitaux propres et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 11 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du FNB si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du FNB à l'autre risque de prix présentée à la note 11 comprend l'incidence indirecte potentielle des FNB sous-jacents dans lesquels investit le FNB, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

f) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le FNB. La note 11 résume l'exposition du FNB au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les FNB sous-jacents, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le FNB peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

9. Risques découlant des instruments financiers (suite)

g) FNB sous-jacents

Le FNB peut investir dans des FNB sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les FNB sous-jacents. La note 11 résume l'exposition du FNB à ces risques provenant des FNB sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

10. Autres informations

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du FNB et renseignements sur les séries

Date de constitution : 1^{er} avril 2016

Le FNB peut émettre un nombre illimité de parts. Le nombre de parts qui ont été émises et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Les parts en \$ CA ont été inscrites à la TSX sous le symbole MGB le 19 avril 2016. Le cours de clôture, ou la valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, au 31 mars 2025 était de 16,12 \$ (16,35 \$ en 2024).

Les frais de gestion pour les parts en \$ CA sont de 0,50 %.

Au 31 mars 2025, la valeur liquidative par part du FNB était de 16,20 \$ (16,33 \$ en 2024), et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS était de 16,20 \$ (16,34 \$ en 2024).

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Date d'échéance des pertes autres qu'en capital

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	2031 \$	2032 \$	2033 \$	2034 \$	2035 \$	2036 \$	2037 \$	2038 \$	2039 \$	2040 \$	2041 \$	2042 \$	2043 \$	2044 \$
29 598	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

c) Prêt de titres

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Valeur des titres prêtés	19 929	100,0	15 010	100,0
Valeur des biens reçus en garantie	20 944	94,4	15 798	100,0

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	18	100,0	17	100,0
Impôt retenu à la source	(1)	(5,6)	-	-
	17	94,4	17	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(3)	(16,7)	(3)	(17,6)
Revenu tiré du prêt de titres	14	77,7	14	82,4

d) Commissions

Pour les périodes terminées les 31 mars 2025 et 2024, les commissions versées par le FNB n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le FNB cherche à offrir un flux de revenu régulier, tout en misant sur la préservation du capital, et ce, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de première qualité libellés en monnaies canadienne et étrangères qui sont émis par des sociétés ou des gouvernements.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de change.

Devise	31 mars 2025				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	(%)	(\$)	(%)
USD	59 071	6 317	(60 892)	4 496				
IDR	1 710	–	–	1 710				
AUD	–	–	749	749				
JPY	–	–	716	716				
GBP	4 465	–	(3 877)	588				
NOK	–	–	438	438				
MXN	–	–	236	236				
KOR	3 547	–	(3 586)	(39)				
EUR	25 254	–	(25 409)	(155)				
NZD	4 058	–	(4 387)	(329)				
SEK	–	–	(845)	(845)				
CHF	–	–	(1 641)	(1 641)				
Total	98 105	6 317	(98 498)	5 924				
% de l'actif net	83,0	5,3	(83,3)	5,0				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					264	0,2	817	0,7

Devise	31 mars 2024				Incidence sur l'actif net			
	Placements (\$)	Trésorerie et placements à court terme (\$)	Instruments dérivés (\$)	Exposition nette* (\$)	Renforcement de 5 %		Affaiblissement de 5 %	
					(\$)	(%)	(\$)	(%)
USD	42 598	13 457	(19 904)	36 151				
BRL	4 696	–	–	4 696				
ZAR	2 651	–	–	2 651				
MXN	8 714	–	(6 372)	2 342				
GBP	–	(4)	854	850				
JPY	–	(24)	615	591				
NOK	–	–	52	52				
NZD	9 544	–	(9 539)	5				
AUD	–	3	(22)	(19)				
SEK	–	–	(997)	(997)				
CHF	–	–	(1 660)	(1 660)				
EUR	5 300	(29)	(24 318)	(19 047)				
Total	73 503	13 403	(61 291)	25 615				
% de l'actif net	64,7	11,8	(54,0)	22,5				
Total de la sensibilité aux variations des taux de change					(1 281)	(1,1)	1 281	1,1

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

e) Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de taux d'intérêt

Les tableaux ci-après résument l'exposition du FNB au risque de taux d'intérêt découlant de ses placements dans des obligations selon la durée jusqu'à l'échéance.

31 mars 2025	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	6 493	(12 291)				
1 an à 5 ans	19 150	–				
5 ans à 10 ans	69 699	–				
Plus de 10 ans	17 553	–				
Total	112 895	(12 291)				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(7 480)	(6,3)	7 480	6,3

31 mars 2024	Obligations (\$)	Instruments dérivés (\$)	Incidence sur l'actif net			
			Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
			(\$)	(%)	(\$)	(%)
Moins de 1 an	3 724	2 681				
1 an à 5 ans	29 838	–				
5 ans à 10 ans	42 036	–				
Plus de 10 ans	20 450	–				
Total	96 048	2 681				
Total de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt			(7 216)	(6,4)	7 216	6,4

iv. Autre risque de prix

Aux 31 mars 2025 et 2024, le FNB n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

v. Risque de crédit

Pour ce FNB, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 31 mars 2025 était de 30,7 % de l'actif net du FNB (10,1 % en 2024).

Aux 31 mars 2025 et 2024, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

Note des obligations*	31 mars 2025	31 mars 2024
	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	22,9	13,5
AA	42,7	11,6
A	1,4	7,7
BBB	11,4	25,5
Inférieure à BBB	10,3	16,8
Sans note	6,8	9,5
Total	95,5	84,6

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du FNB selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2025				31 mars 2024			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	–	112 869	26	112 895	–	95 335	713	96 048
Actions	714	–	119	833	725	–	124	849
Options	–	–	–	–	–	5	–	5
Fonds/billets négociés en bourse	4 283	–	–	4 283	1 752	–	–	1 752
Actifs dérivés	–	263	–	263	84	373	–	457
Passifs dérivés	(7)	(1 463)	–	(1 470)	(5)	(448)	–	(453)
Placements à court terme	–	–	–	–	–	10 764	–	10 764
Total	4 990	111 669	145	116 804	2 556	106 029	837	109 422

La méthode du FNB consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

Au cours de la période close le 31 mars 2025, des placements d'une juste valeur de 717 \$ (néant en 2024) ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 en raison de changements en matière de données utilisées pour l'évaluation.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes les 31 mars 2025 et 2024 :

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Obligations (\$)	Actions (\$)	Total (\$)	Obligations (\$)	Actions (\$)	Total (\$)
Solde, à l'ouverture	713	124	837	41	125	166
Achats	–	–	–	676	–	676
Ventes	–	–	–	–	(7)	(7)
Transferts entrants	–	–	–	–	–	–
Transferts sortants	(717)	–	(717)	–	–	–
Profits (pertes) au cours de la période :						
Réalisé(e)s	–	–	–	–	7	7
Latent(e)s	30	(5)	25	(4)	(1)	(5)
Solde, à la clôture	26	119	145	713	124	837
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	(10)	(5)	(15)	(4)	–	(4)

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire s'établissent comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	–	–
Autres fonds gérés par le gestionnaire	–	–
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	33 642	24 123

FNB DE REVENU FIXE MONDIAL DE BASE PLUS MACKENZIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2025

NOTES ANNEXES

11. Renseignements propres au FNB (en milliers, sauf pour a) (suite)

h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs financiers et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du FNB si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2025			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	260	(235)	–	25
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(1 464)	235	348	(881)
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(1 204)	–	348	(856)

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	400	(152)	–	248
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(364)	152	421	209
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	36	–	421	457

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Les détails des placements du FNB dans des fonds sous-jacents aux 31 mars 2025 et 2024 sont les suivants :

31 mars 2025	% de l'actif net du FNB sous-jacent	Juste valeur des placements du FNB (\$)
FNB de revenu à taux variable Mackenzie	0,5	2 887
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	0,7	1 396

31 mars 2024	% de l'actif net du FNB sous-jacent	Juste valeur des placements du FNB (\$)
FNB de revenu à taux variable Mackenzie	0,1	359
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	0,7	1 393